

LITIGES FONCIERS ENTRE LES ISSOSE, ADOBIA ET KALA A TCHAMBA

Le Projet LRAP met fin à 50 ans d'incompréhensions

Après près de 50 ans d'incompréhensions liées aux litiges fonciers, les collectivités Issosé, Adobia et Kala du village de Lakaba, dans la préfecture de Tchamba, ont enterré la hache de guerre pour faire la paix. Les incompréhensions entre les trois collectivités ont pu être surmontées, grâce à la mise en œuvre de la phase test d'optimisation des procédures foncières du Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP), visant à élaborer des textes d'application du Code foncier et domanial, en tenant compte des réalités endogènes. L'heureux dénouement a été acté au terme d'une réunion ayant regroupé, le jeudi 20 avril 2023 à Kaboli, tous les acteurs impliqués dans ce projet financé par la Millennium Challenge Corporation (MCC). Désormais, les espaces cultivables respectifs de ces collectivités sont délimités par des bornes acceptées de tous.



Le bornage consensuel réalisé.



La réconciliation scellée entre les collectivités en conflit.

Les acteurs impliqués dans la phase test du Projet de réforme foncière pour l'accroissement de la productivité agricole (LRAP) se sont retrouvés, le 20 avril dernier dans les locaux du Centre des loisirs de Kaboli (préfecture de Tchamba), pour une réunion visant à célébrer la résolution de plus de 50 ans de litiges fonciers entre les collectivités Issosé, Adobia et Kala du village de Lakaba. Des litiges réglés avec la mise en œuvre de ce projet. En dehors du Préfet de Tchamba, la réunion a mobilisé des élus locaux de la commune Tchamba 3, la chefferie traditionnelle de Kaboli, les mandataires des collectivités propriétaires terriens, des exploitants de terres.

Cet atelier a été animé par les experts du foncier du consortium VNG international-Wildaf, cabinet d'assistance technique commis par l'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo. Il s'agissait pour eux d'aider à élaborer les textes d'application du Code foncier et domanial qui prennent racine dans les spécificités culturelles et sociologiques des populations. Mais aussi de procéder à la restitution des travaux de terrain qui ont permis de parvenir à une issue heureuse d'un conflit qui date de 50 ans, entre les trois collectivités. En effet, depuis 1970, les collectivités Issosé, Kala et Adobia du village de Lakaba avaient des difficultés à s'entendre sur les limites de leurs terres



Une vue des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

cultivables respectives. Malgré les décisions de justice, les multiples interventions des autorités administratives et traditionnelles locales et de nombreuses médiations, aucun n'accord n'avait jamais pu être trouvé.

La valeur des terres prime-t-elle sur les considérations traditionnelles ?

Le représentant de la collectivité Adobia, M. Akoda Issifou, témoigne en remontant aux aïeux qui se comprenaient, en matière foncier, par rapport aux limites naturelles telles que les arbres, les cailloux, les cours d'eau, sans conflits majeurs. « Mais aujourd'hui, ces ancêtres sont partis avec cette compréhension qui prévalait. Beaucoup de gens ayant pris conscience de la valeur des terres, veulent outrepasser ce que les vieux nous ont dit ou légués, sans consigner pour nous permettre d'apporter une preuve concrète. Si on avait des preuves, nous n'allions même pas nous trailler. Nous nous battons pour un rien du tout,

nous sommes un même peuple et presque des frères, nous nous marions entre nous. Mais en matière du foncier, nous ne pouvons pas nous comprendre, parce que chacun de nous connaît la valeur des terres », a-t-il déploré.

Une version que ne semble pas épouser le représentant de la collectivité Issosé, M. Akakpo Otoko, ce dernier estimant avoir à sa possession une documentation judiciaire datant de 1964. « Si vous voulez, je peux vous donner un document qui date de 1964 que le chef de notre collectivité a envoyé à la justice de Sokodé pour signaler qu'il a reçu un étranger qui veut s'accaparer de ses terres. La justice n'a pas réagi après 1970. Le problème a persisté, on est parti à la justice où on nous a fait un papier fixant les limites. C'est la rivière. Le côté bas est pour la collectivité Sabi et le côté haut pour la collectivité Issosé. Mais malheureusement, les juges d'alors n'avaient pas marqué la chose sur le terrain, c'était sur le papier. Cela a engendré des problèmes à tout

moment. C'est ce qui nous a conduits jusqu'ici », a-t-il relaté.

Ainsi, il a fallu la mise en œuvre du projet LRAP, pour qu'un bon dénouement soit trouvé à cette affaire.

Un compromis au bout du dialogue

Durant trois semaines, l'équipe d'experts a rigoureusement observé plusieurs étapes de procédures, explique M. Aurel, expert en cartographie et géo-référencement des parcelles. « Quand je prends la famille Sabi, Adobia a englobé toutes les terres de la famille Issosé. Il y a eu des problèmes de chevauchement d'une petite partie entre les collectivités Kala et Adobia. Après cette séance de restitution, nous avons continué le dialogue, nous avons convié les chefs traditionnels, le régent, le représentant du maire, le chef de mission VNG, tous à une table pour discuter de la question. Partant de là, chaque famille, chaque collectivité s'est engagée dans un processus de dialogue à céder une partie de sa terre, pour

que la paix et la cohésion sociale tant souhaitées par le chef de l'Etat soient vraiment atteintes, en vue de pouvoir réunir les familles davantage. Et c'est à la suite de cela que nous les avons formés aux techniques d'abornement, c'est-à-dire que chaque collectivité doit prendre les bornes et les mettre sur des limites sur lesquelles elles se sont entendues. Nous avons procédé à l'exercice de formation et après nous sommes retournés sur le terrain et là, il y a eu consensus, les deux collectivités se sont entendues et ont creusé le trou pour mettre la borne dedans », a expliqué l'expert en cartographie géo-référencement des parcelles.

Et ce bornage a été réalisé en présence du préfet de Tchamba qui a tenu à faire le déplacement du terrain, pour constater de visu l'effectivité de la délimitation entre ces trois collectivités, après avoir pris part à la cérémonie de restitution des travaux.

Le préfet de Tchamba satisfait de la cohésion retrouvée

« Ce qui me séduit particulièrement est la facilité avec laquelle les techniciens du projet sont arrivés à créer une dynamique et une adhésion de toutes les parties prenantes. Car nous vivons avec les communautés et il faut dire que ça n'arrive pas tous les jours, surtout quand il s'agit des questions foncières. Il y a toujours de la tension et de l'électricité. Mais pour cette fois, véritablement, la cohésion a été

au rendez-vous, avec les parties prenantes parlant d'une seule voix. Je crois que c'est extraordinaire », s'est exprimé joyeux, M. Laguabande Issaka, préfet de Tchamba.

La joie était aussi chez M. Egy Sosou, chef de mission du projet, pour qui c'est une première victoire gagnée grâce à l'effort conjugué de tous. « Ce test est important et primordial pour nous permettre de mieux affirmer nos méthodologies. Nous irons donc dans un deuxième temps accompagner ce processus. Puisque nous avons travaillé sur un périmètre plutôt réduit à un échantillon. Donc, il va falloir étendre le périmètre et vulgariser les processus que nous avons menés pour avoir les mêmes résultats ».

En somme, l'exercice aura été un test réussi pour la préfecture de Tchamba. La prochaine étape est fixée dans celle de Wawa, sur un autre site et un autre contexte géographique, social et culturel. Et c'est en cela que réside la valeur ajoutée de l'approche du projet LRAP, qui opère en proposant des textes d'application du Code foncier et domanial au Togo, en s'inspirant au plus près des réalités endogènes de la gestion des terres. Pour le reste, le projet de réforme foncière est l'un des volets du programme Seuil financé par la Millennium Challenge Corporation.

Bernardin ADJOSSE